

Les
nouvelles sillannaises

SILLANS

JUIN 2024 N°8

Focus

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sillans

Le CCAS a pour mission d'accompagner et de soutenir au quotidien les plus vulnérables (personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en difficulté ou en grande précarité), afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion, de réduire les inégalités et de faciliter l'accès aux droits.

Il attribue des aides financières: secours d'urgence, aide en nature, prêts sans intérêt, aide alimentaire, chèques d'accompagnement personnalisé...

Il met en œuvre des actions d'animation ou de soutien: lutte contre l'isolement, maintien du lien social, accès à la culture et aux loisirs, actions de prévention, adaptation du logement...

Vous pouvez vous adresser au CCAS pour les demandes suivantes : l'information sur les droits, les aides et les prestations sociales, l'orientation vers le bon interlocuteur en fonction des besoins, l'aide aux démarches pour constituer une demande d'allocation personnalisée d'autonomie (APA), le dépôt d'une demande d'aide sociale à l'hébergement (ASH).

Le CCAS est géré par un conseil d'administration dont les membres sont les suivants :

Véronique MARTIN maire de la commune
Sophie RECOPE adjointe
Sébastien RONSEAUX adjoint
Stéphanie MATHAIS-LUGEZ conseillère déléguée
Fabrice VULLIEZ conseiller municipal
Eliane CARRIER-BOURDON conseillère municipale
Aline MARION-GALLOIS
Christine BERTAGNIOLO
Martine MARTINEZ
Elisabeth ARRIGHI
Evelyne CHARPENAY

N'hésitez pas à prendre contact avec nous en téléphonant au secrétariat de la mairie. Nous serons heureux de vous rencontrer si vous en éprouvez le besoin.

Nous vous tiendrons informés des actions mises en place par le CCAS, par le biais d'un bulletin qui sera diffusé en même temps que les Nouvelles Sillannaises de juin.

Ecole et activités périscolaires

Projet « Un nom pour notre école primaire »

Le projet « **Un nom pour notre école primaire !** » a débuté au mois de mars avec la mobilisation du Conseil Municipal des Enfants.

Pour lancer la démarche, une première liste avec plus d'une vingtaine de propositions a été établie par les enfants. Afin de l'enrichir, une consultation en ligne a été mise en place ainsi qu'un formulaire papier à déposer en mairie.

Fin mai, c'est plus de 150 contributions qui sont ainsi recensées !

La suite s'écrit en plusieurs étapes. Courant juin, le conseil municipal et le conseil d'école (constitué de l'équipe enseignante, des délégués des parents d'élèves et de représentants de la commune) sont invités à retenir 5 noms sélectionnés parmi l'ensemble des propositions. Début juillet, à l'occasion d'une séance particulière et d'un vote solennel, les membres du Conseil Municipal des Enfants (15 à ce jour) décideront, alors, du choix ultime du nom de l'école primaire de la commune.

A l'automne 2024, un temps d'inauguration, inédit et festif, est programmé.

Vie municipale

Présentation du pôle technique

Dans le bulletin municipal d'avril, nous avons présenté les pôles périscolaire et administratif. Nous vous présentons aujourd'hui le pôle technique. Il est composé de trois agents.

✓ **Alain Broizat**, agent de maîtrise principal. À ce titre il est responsable encadrant de l'équipe et coordonne les tâches des agents. Ses missions sont par ailleurs la conduite des travaux d'entretien, l'élagage, la taille des haies, l'entretien des routes, le terrassement et le déneigement.

✓ **Robert Bouvat-Martin**, agent de maîtrise. Il assure la maintenance des bâtiments. Il garantit la propreté du village et du cimetière. Il assure la distribution des courriers officiels.

✓ **Julien Reboud**, adjoint technique. Il est en charge de l'entretien des espaces verts, du désherbage et des plantations, de la tonte, de la maintenance courante des bâtiments.

Tous trois sont également en charge des préparatifs des festivités de la commune et de la distribution du bulletin municipal mensuel.

Commémoration du 8 mai 1945

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, date marquant la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, a été célébrée dans la tradition le mercredi 8 mai, avec recueillement et dépôt de gerbes, devant le monument aux morts de la place *Victor Carrier*, et celui du cimetière.

Le conseil municipal, était entouré des sapeurs-pompiers, des anciens combattants mais aussi des enfants du Conseil Municipal des Enfants. C'est à tour de rôle que les enfants ont lu le message officiel du ministre des Armées **Sébastien Lecornu**, avant que Mme le Maire ne dépose une gerbe au pied du monument, demandant une minute de silence.

La délégation s'est ensuite rendue jusqu'au cimetière, afin de fleurir également le monument.

Un devoir de mémoire nécessaire pour honorer toutes les victimes de ce conflit et transmettre aux générations futures.



Projet « Mandrinades 2025 »

Après 10 ans d'absence, « **les Mandrinades** » reviennent en 2025 !

La commune et le comité des fêtes proposent à tous les habitants, petits et plus grands, de participer au projet de création d'un char pour le défilé des Mandrinades prévu les 12 et 13 juillet 2025 à St-Etienne de St-Geoirs.

Une première réunion en mai a permis de définir un thème, de répertorier les besoins matériels et organisationnels et d'élaborer un calendrier de réalisation. Une communication spécifique autour du projet sera également mise en œuvre.

Il n'est évidemment pas trop tard pour nous rejoindre. Pour davantage d'informations, vous pouvez contacter la mairie.

Vie associative

RCS : Quelle saison!

Cette équipe jeune mais néanmoins expérimentée du RC Sillans qui aura fait vibrer son village. Le collectif, bien huilé par les nombreuses journées de cohésion toujours solidaire ainsi que son jeune capitaine **S.Broizat** (19 ans) et ses entraîneurs **N.Micoud**, **G.Eyraud**, **S.Micoud**, **A.Heritier** et **J.Menuel**, les rouges et bleus ont réalisé un superbe parcours en terminant premier des phases de poules. Ils élimineront ensuite le RC Cruas en demi-finale sur le score de 35-3 leur assurant la montée sportive en régionale 2 et une participation à la finale du bouclier Drôme/Ardèche.



Malheureusement, au terme d'un match frustrant et acharné, nos rouges et bleus s'inclinent 29-20 contre l'AS Grâne... Mais la saison n'était pas fini et les joueurs ainsi que les entraîneurs comptaient bien rebondir en 32^{ème} de finale de championnat de France. Au terme d'une très très belle partie, la victoire fut au rendez-vous contre St Jean de Maurienne sur le score de 32-21.

Malheureusement, une très courte défaite contre le RC Ollioulais (Var) 20-24 sonnait le clap de fin de cette magnifique saison...

Prochain RDV festif le samedi 22 juin pour la fête de la musique !



Voyage au Sénégal génération 2024

Du 14 au 26 avril, après plus d'un an de travail pour la recherche des fonds, nous avons participé à un voyage humanitaire avec l'association **Bleu Blanc Sénégal** en lien avec Village Pilote Lac rose à Dakar.

L'objectif était d'amener en immersion totale, sans eau courante ni électricité une quinzaine d'adolescents, afin de partager des échanges sociaux, culturels et sportifs.

Nous avons pu participer à leurs tâches quotidiennes, maraîchage, menuiserie, cuisine et diverses actions.

Nous avons également visité ce magnifique pays et plus particulièrement l'Île de Gorée, lieu symbolique de la mémoire de la traite négrière en Afrique.

Tous les soirs, avec les jeunes du centre, le rugby reprend sa place et de longues parties se déroulent dans le sable.

Un immense merci à nos donateurs.

Rendez-vous en 2026 pour une nouvelle génération !

Micoud Norbert / Président Bleu Blanc Sénégal

Agenda

Samedi 8 Juin après-midi

5^{ème} édition du festival sur le Sentier des Arts par l'association Bal des Arts
Spectacles et expositions dans les jardins du village et à la cure (*selon météo*)

Dimanche 9 Juin de 8h à 18h

Élections Européennes
Bureau de vote dans la salle du Conseil, Mairie de Sillans

Lundi 10 Juin à 19h

Réunion de travail sur le projet de création du char pour les Mandrinades 2025
Salle du Conseil, Mairie de Sillans

Samedi 15 Juin toute la journée

Fête du Tennis Club de Sillans : tournoi parents/enfants et animations
Terrains de tennis

Dimanche 16 Juin de 10h à 17h

Olympiades sportives organisées par le CTS Taekwondo, et la participation du BVH
Chapiteau du stade

Samedi 22 Juin

Spectacle de fin d'année et kermesse du Sou des Écoles de Sillans

Samedi 22 Juin

Tournoi Touch Rugby
Stade Henri Gatel

Samedi 22 Juin en soirée

Fête de la Musique proposée par le RCS
Parking de la salle polyvalente

Vendredi 28 et Samedi 29 Juin

Gala annuel de danse de l'association Sillannaise Sil'Movies / A corps majeur
Salle des spectacles de St Etienne de St Geoirs

Vendredi 12 Juillet

Spectacle et festivités de la fête nationale
Place Victor Carrier

À noter

Avec les beaux jours, c'est le retour des tondeuses, débroussailleuses, motoculteurs et autres engins bruyants, qui envahissent nos jardins autant que les mauvaises herbes.

Afin que chacun puisse profiter sereinement de son jardin et l'entretenir sans gêner ses voisins, nous rappelons les jours et heures auxquels il est permis de les utiliser :

- ✓ **Lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 19h30**
- ✓ **Samedi de 9h à 12h et 15h à 18h**
- ✓ **Dimanche et jours fériés de 10h à 12h**

Ces horaires sont applicables toute l'année.

Lorsque vous aurez taillé, coupé, élagué, pendant les heures autorisées, ne brûlez pas tous ces déchets verts, c'est strictement interdit. Les 6 déchetteries intercommunales du territoire sont à votre disposition pour évacuer le fruit de votre labeur. Mais également la plateforme de dépôt de déchets verts, sur demande en mairie. Merci à chacun de respecter les règles, et son voisinage.

Informations Mairie

Mairie de SILLANS

384 rue de la République
38590 SILLANS

Tél : 04 76 93 81 26

Mail : service-administratif@mairie-sillans.com

 : @MairieSillans

Site web : www.mairie-sillans.com

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 8h - 12h
Mardi : 8h - 12h et 14h - 17h
Mercredi : 8h - 12h
Jeudi : 14h - 18h
Vendredi : 8h - 12h

Fermeture tous les après-midis pendant les vacances scolaires.

Horaires de l'agence postale :

Lundi : FERME
Mardi : 8h - 11h45
Mercredi : 8h - 11h45
Jeudi : 14h - 18h
Vendredi : 8h - 11h45
Samedi : 8h - 11h